

# Deux exemples de mutisme institutionnalisé : le silence et le secret comme pratique et symbole dans l'armée et la franc-maçonnerie

*Two examples of institutionalized silence: silence and secret as practice and symbol in the Army and Free-Masonry*

Céline Bryon-Portet

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/5237>

DOI : [10.4000/communicationorganisation.5237](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.5237)

ISSN : 1775-3546

### Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2016

ISBN : 979-10-300-0059-7

ISSN : 1168-5549

### Référence électronique

Céline Bryon-Portet, « Deux exemples de mutisme institutionnalisé : le silence et le secret comme pratique et symbole dans l'armée et la franc-maçonnerie », *Communication et organisation* [En ligne], 49 | 2016, mis en ligne le 01 juin 2019, consulté le 21 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/5237> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.5237>

---

© Presses universitaires de Bordeaux

## Deux exemples de mutisme institutionnalisé : le silence et le secret comme pratique et symbole dans l'armée et la franc-maçonnerie

Céline Bryon-Portet<sup>1</sup>

L'armée et la franc-maçonnerie sont deux institutions bien différentes. La première, bras armé du politique, au service de la défense des intérêts supérieurs de la nation, est souvent présentée comme un bastion conservateur qui repose sur la discipline de ses membres, tandis que la seconde, société « essentiellement philanthropique, philosophique et progressive »<sup>2</sup> à dimension initiatique, résolument adogmatique et pacifique dans sa branche libérale<sup>3</sup>, travaille « au progrès de l'humanité », vise à débarrasser l'individu de ses préjugés et à le construire d'un point de vue spirituel. Pourtant, les deux organisations ont entretenu des liens parfois étroits au cours de leur histoire. En 1814, le Grand Orient comptait 905 loges, dont 73 étaient militaires. Sous l'Empire, 18 des 26 maréchaux de Napoléon Bonaparte étaient francs-maçons, et sous le Second Empire, trois officiers sur quatre étaient des initiés (Quoy-Bodin 1987). Enfin sous le gouvernement d'Émile Combes et la houlette du général André, franc-maçon alors ministre de la guerre, les deux organisations se mirent de connivence pour élaborer un système de renseignement et de fichage visant à républicaniser l'armée en écartant les officiers catholiques de l'avancement (Vindé 1989).

Si de tels rapprochements et collusion furent possibles, c'est probablement parce qu'au-delà de certaines divergences, ces deux organisations fermées possèdent des fondements culturels communs (Bryon-Portet, 2014), notamment la valeur accordée au silence, en interne, et la politique du secret pratiquée en externe, vis-à-vis du monde civil et profane. Cet article se propose précisément d'analyser le mode d'expression d'un silence que l'on peut considérer comme institutionnalisé, à différents niveaux, ainsi que les diverses

1 Maître de conférences HDR en sciences de l'information et de la communication. Université de Toulouse ; celine.bryonportet@ensiacet.fr

2 Ainsi le Grand Orient de France définit-il la franc-maçonnerie dans l'article 1er de sa Constitution.

3 La branche libérale de la franc-maçonnerie est très prégnante en France et en Belgique par exemple. Des obédiences telles que le Grand Orient de France, Le Droit Humain ou la Grande Loge Féminine de France en sont représentatives.

fonctions qu'il revêt : fonctions d'initiation, de communion, de sacralisation, de cohésion et de protection notamment. Dans un dernier temps, enfin, cette étude soulignera les limites que rencontre cette logique de mutisme, et sa dilution partielle sous la poussée du droit à l'information et d'une idéologie de la transparence qui traverse notre culture.

### **Les différentes postures du silence au sein de deux grandes muettes**

Le mutisme imposé et son rôle dans le processus d'apprentissage du militaire et du franc-maçon

La période de formation initiale du militaire est marquée par une suractivité physique, sportive et intellectuelle, mais aussi par une carence communicationnelle simultanée, si l'on considère le terme « communication » dans son sens originel, comme une mise en commun de la parole impliquant des rapports faits de réciprocité et d'interaction. Les individus fraîchement intégrés, en effet, se soumettent aux ordres de leurs chefs en ayant rarement droit à la parole. S'installe alors une relation inégalitaire entre les recrues et leurs formateurs, dans la mesure où ces derniers usent essentiellement d'un mode d'expression directif, linéaire et descendant, et ce même s'il est vrai que ce genre de commandement tend à s'atténuer progressivement de nos jours, avec la suspension du service national et la professionnalisation de l'armée, au profit d'un management plus participatif, emprunté au monde civil (Bryon-Portet 2008).

Cette limitation verbale constitue d'abord une mise à l'épreuve. Elle vise à tester la volonté du futur militaire, sa résistance morale ainsi que son aptitude à obéir, mais aussi à opérer une rupture avec la vie civile. La formation militaire est un véritable rite de passage, investi d'une portée symbolique autant que d'une dimension utilitaire reposant sur un processus d'apprentissage concret. En ce sens, elle participe d'une construction identitaire. En outre, elle exprime le poids de la discipline et de la hiérarchie caractéristique de cette organisation (hiérarchie dont il n'est pas inutile qu'elle recouvre la problématique du sacré conçu comme élément séparé, supérieur et transcendant, selon son étymologie<sup>4</sup>, point sur lequel nous reviendrons). Car cette règle de silence ne s'applique pas seulement aux jeunes recrues ou aux moins gradés ; elle se poursuit au-delà de la période de formation, durant toute la carrière du militaire. Les chefs, eux aussi, font parfois montre d'une réserve silencieuse vis-à-vis de leurs subordonnés. La détention d'informations et l'absence d'explications qui accompagnent souvent les ordres donnés n'ont pas seulement pour objectif de protéger la réalisation des missions sensibles. Elle s'inscrit également dans une stratégie de contrôle social, une logique de pouvoir et de domination, telles que mises en lumière par Jean Jamin (1977) dans son étude sur les

<sup>4</sup> La hiérarchie (du grec « hieros », « sacré », et « arkhè », « pouvoir », « commandement ») évoque le pouvoir sacré.

sociétés africaines, où la parole se déploie proportionnellement à la place que les individus occupent dans une hiérarchie, les plus élevés dans cette dernière étant ceux qui parlent le moins et dissimulent le plus. Le silence rejoint alors le secret. Et plus que son contenu, ce sont les relations formelles que ce dernier permet de nouer qui importent, car « le secret social trace une démarcation. Il structure la société selon le principe de l'inclusion et de l'exclusion en dressant des barrières entre ceux qui savent et qui ont accès à un savoir et à des informations et ceux qui ignorent le secret pour lesquels de telles informations demeurent inaccessibles » (Kaiser 2004).

Le franc-maçon, lui aussi, connaît la valeur du silence. Après avoir été privé de la vue au cours de son initiation, l'Apprenti est dépossédé de sa liberté d'expression durant les tenues, pendant une période d'un ou deux ans (Jacques 2007). D'abord semblable à un nouveau-né aveugle, le jeune initié est ensuite comme un enfant (« *in-fans* ») : certains rituels maçonniques déclarent d'ailleurs qu'il ne sait « ni lire ni écrire ». Cette règle vise à apprendre la patience au néophyte, à développer sa capacité d'écoute mais aussi à lui faire opérer un travail d'introspection (Froville 2010 : 58-62). Plus largement, cette restriction langagière, qui rentre dans la catégorie des rites dits « négatifs », au même titre que les tabous et les jeûnes, relève d'une logique de dépouillement déstructurante puis de purification restructurante, très courante dans les sociétés initiatiques (Turner 1990), qui par ce mouvement initial de régression / progression témoignent du processus de mort / renaissance symboliques accompagnant la plupart des rites de passage. L'on pourrait transposer aux Apprentis francs-maçons les propos que Mircea Eliade tient au sujet des épreuves initiatiques appliquées aux novices Wiradjuri, à savoir que « toutes ces interdictions – privation de nourriture, mutisme, vie dans les ténèbres, ne pas voir ou voir seulement à ses pieds – constituent également des exercices ascétiques. Le novice est forcé de se concentrer, de méditer. Les diverses épreuves physiques ont donc aussi une signification spirituelle » (1992 : 50). Deux mille ans avant que ne naisse la franc-maçonnerie, la secte pythagoricienne fondée à Croton exigeait déjà de ses nouveaux-venus – nommés « ακουσματικοί », c'est-à-dire les auditeurs – qu'ils observent le silence durant plusieurs années<sup>5</sup>.

Par la suite, lorsque l'Apprenti accède au grade de Compagnon et recouvre l'usage de la parole, il demeure contraint par certaines règles. Toute intervention orale est soumise à une autorisation préalable et peut être interrompue si le Vénérable Maître juge sa teneur contraire aux principes maçonniques de tolérance et de tempérance. Comme dans l'armée, enfin, une posture de silence est également adoptée par les francs-maçons qui possèdent des grades supérieurs. Cependant, dans le contexte maçonnique, il s'agit bien moins d'un enjeu de pouvoir que d'une nécessité liée à un cheminement processuel, ponctué de multiples paliers, exigeant donc un enseignement progressif et

<sup>5</sup> Harpocrate, dieu du silence, présidait d'ailleurs aux rites des cultes à mystères, sous l'antiquité gréco-romaine, car il convenait de taire les secrets de l'initiation.

requérant un effort personnel constant de la part du néophyte. De nombreux rites de passage, appelés « augmentations de salaire » et organisés sous forme de cérémonies, jalonnent le parcours de l'initié, permettant à ce dernier de gravir les différents degrés de la voie maçonnique<sup>6</sup>. Il y a ainsi une gradation dans la divulgation des éléments symboliques du rituel, qui repose sur un schéma de séparation des niveaux. Or il est indispensable que l'initié découvre par lui-même, grâce à une herméneutique, le sens caché des mythes et symboles maçonniques, car toute divulgation anticipée se révèle inopérante. Dans une telle perspective, le mutisme permet de celer, puis de dévoiler palier par palier, de nouvelles clés de compréhension. Les plus avancés sur le chemin de la connaissance rituelle taisent donc ce qu'ils savent, afin de ne pas rompre le processus de découverte de ceux qui cherchent, en accord avec la dimension ésotérique de cette voie initiatique, mais aussi parce que ce qui est banalisé par une diffusion massive perd en préciosité (Béresniak 2003). Là encore apparaît la relation quasi consubstantielle que le silence entretient avec le secret (Etienne 2003 : 151-152). Dans les loges de perfection, le franc-maçon prend conscience de cette association, puisqu'un signe unique, délivré au grade de « Maître Secret »<sup>7</sup>, les évoque tous deux.

### **Le silence, de la communion à l'incommunicabilité du sacré**

Contrairement à quelque préjugé tenace, le silence n'est pas toujours synonyme d'absence de communication. Si l'on considère la dimension relationnelle de cette dernière – au-delà d'une conception shannonienne qui la réduirait à une simple transmission d'informations –, le silence peut même être un moyen privilégié de communication, a fortiori de communion<sup>8</sup>. Il est dans certains cas « interactif » (Gasparini 1995), car il possède, parmi ses multiples fonctions, une fonction phatique. Cela est particulièrement perceptible lors des rituels qui sont marqués par des séquences de recueillement collectif, telles que les cérémonies commémoratives militaires, ou encore les chaînes d'union qui closent les travaux maçonniques, durant lesquelles les membres de la communauté ressentent les liens qui les unissent, par-delà tout usage de la parole<sup>9</sup>.

Sur un axe davantage diachronique, les membres des deux communautés honorent leurs morts durant des rites silencieux. Les élèves officiers de l'armée de l'air, par exemple, effectuent une veillée des armes avant la Cérémonie des poignards, qui consacre leur engagement. Les récipiendaires se rendent dans

6 Au Rite Écossais Ancien et Accepté, par exemple, il existe 33 degrés.

7 Quatrième grade du Rite Écossais Ancien et Accepté, qui succède au grade de Maître.

8 On oublie d'ailleurs trop souvent qu'Hermès, dieu de la communication et du commerce, des échanges et des transferts, était aussi le dieu du secret et de l'initiation, chez les Grecs.

9 « Dans une communion silencieuse, des êtres profonds s'unissent et se reconnaissent par-delà les mots », déclare le franc-maçon Alain Pozarnik (2005 : 23), quant à Antoine de Saint-Exupéry, ayant rejoint l'armée de la Libération comme pilote de guerre, il confie dans *Pilote de guerre* : « je suis de mon groupe plus que jamais. J'ai acquis un lien de plus. J'ai renforcé en moi ce sentiment de communauté qui est à savourer dans le silence ».

la « salle des marbres » du bâtiment principal de l'école de l'air de Salon de Provence, sur les murs de laquelle sont gravés les noms de centaines d'officiers décédés en mission, accompagnés de la date de leur disparition. Immobiles et muets, ils viennent se recueillir, à la lumière de quelques chandelles, près des poignards qu'ils recevront le lendemain (symboles du commandement), tout en rendant un hommage solennel à leurs aînés offerts en sacrifice et en prenant modèle sur leur bravoure. Lorsque leur instruction initiale est terminée, les légionnaires, eux aussi, sont amenés dans la crypte du musée d'Aubagne et se recueillent en silence devant la main de bois articulée du capitaine Danjou, officier héroïque qui fit jurer à ses hommes de se battre jusqu'à la mort contre les troupes mexicaines lors de la bataille de Camerone, avant de périr au combat : ces deux exemples illustrent le fait que le silence est souvent associé au sacré<sup>10</sup>, qui est lui-même associé au sacrifice<sup>11</sup>, ainsi que l'ont souligné Marcel Mauss et René Girard. Le futur franc-maçon, enfin, communique avec lui-même lorsqu'il se trouve enfermé, avant sa cérémonie d'initiation, dans le Cabinet de réflexion, petite cellule obscure éclairée d'une seule bougie et remplie de symboles sibyllins, où il est invité à méditer devant un crâne humain lui rappelant la fragilité de l'existence puis à rédiger un étrange Testament philosophique<sup>12</sup>.

Si le silence apparaît comme la clé de voûte de tout recueillement communiel, ce n'est pas seulement parce qu'il permet à chacun d'éviter la dispersion mentale, de faire le vide en soi pour accueillir la présence de l'autre ou de sa propre pensée, et se concentrer sur le flux émotionnel qui envahit l'être<sup>13</sup>, jusqu'à le transformer parfois. C'est aussi parce qu'il est le mode de réception voire d'expression le plus adapté à tout ce qui ne peut être appréhendé à l'aide du langage commun. Qu'il s'agisse de témoigner d'une illumination, d'un sentiment de joie ou d'extase intense, de l'angoisse de la mort ou de la douleur aiguë liée à la perte d'un proche, d'un fait dont l'entendement refuse l'horreur ou d'une réalité supra-sensorielle que la raison ne parvient pas à saisir, toutes ces expériences intimes qui sont aussi des expériences-limites sont par essence incommunicables, du moins de manière conceptuelle. Le silence est tour à tour le signe d'un en deçà ou d'un au-delà, d'une impuissance langagière, attestant un manque – comme le savent les victimes et écrivains de la Shoah, mais aussi les militaires qui ont connu les monstruosité de la guerre<sup>14</sup> –, ou

10 Rudolf Otto note que l'art occidental ne dispose que de deux moyens directs pour faire référence au numineux, « l'obscurité et le silence ». Et il évoque « le silencieux et humble tremblement de la créature qui demeure interdite... en présence de ce qui est, dans un mystère ineffable, au-dessus de toute créature » (2001 : 36, 128).

11 Ce mot est d'ailleurs tiré du latin « *sacrificium* », composé de « *sacra* » et « *facere* » et désignant « l'accomplissement de choses sacrées ».

12 Il renoue ainsi avec des courants méditatifs tel l'hésychasme (qu'adoptèrent au début du Moyen Âge des moines et ermites engagés dans le monachisme, et qui prônait silence, solitude et recueillement), ou encore comme le bouddhisme.

13 « La bouche garde le silence pour écouter le cœur », écrit Alfred de Musset dans son poème « La Nuit de mai ».

14 Maurice Genevoix, ancien commandant de compagnie d'infanterie durant la Grande Guerre, déclarait

d'une plénitude spirituelle, impossible à contenir dans les bornes étroites des communications triviales – comme le savent les mystiques et les poètes de l'absolu –.

Pour cette raison même, francs-maçons et militaires affectionnent tout particulièrement les symboles, ces signes fortement connotatifs, qui sont aux mots ce que le silence est à la parole, et dont la forme sensible, imagée et « feuilletée »<sup>15</sup>, reposant sur la polysémie et les jeux d'analogies, s'adresse à l'affect autant qu'à l'intellect. Grâce à leur pouvoir d'évocation, qui offre un sens ouvert, toujours en extension, ils renvoient à une sorte d'infini : le triangle maçonnique ou Delta lumineux évoque le dépassement de la dualité et l'infinie grandeur du Grand Architecte de l'Univers, dont le mot « Dieu » rend si mal compte aux yeux de certains ; le drapeau militaire évoque la grandeur de la patrie et l'infinie noblesse du sacrifice consenti en son nom... Michel Barat, ancien Grand Maître de la Grande Loge de France, résume bien cela lorsqu'il déclare que « dans notre finitude humaine, le symbole nous ouvre à la pensée de l'infini », et que « cette idée de l'infini demeure dans l'indicible, et ne saurait être réduite au simple mot qui la désigne », (1992 : 133, 135). Un point de vue que partagent l'initié Alain Pozarnik, affirmant qu'il faut savoir « écouter le langage silencieux d'un symbole matériel » (2000 : 63-64), et le franc-maçon Gérard Markl : « Donner accès à son intériorité, à son être secret passe par la connaissance de soi et nécessite l'utilisation d'un langage approprié, les symboles qui, « voilant tout en dévoilant », nous relie à l'invisible, au sacré qui est en nous. Contrairement à la pensée rationnelle qui est analytique et séquentielle, le langage symbolique relève de l'intuition, de la perception synthétique et globale du monde. Remède à l'impuissance des mots, le symbole sied au silence » (2010 : 67).

Le silence, en effet, « n'est pas seulement une certaine modalité du son, il est d'abord une certaine modalité du sens » (Le Breton 1997 : 144), qui densifie la pensée et confine au divin<sup>16</sup>. On comprend dès lors pourquoi il est si étroitement lié au secret, conçu ici non pas comme une chose sciemment tue, mais comme une réalité inexprimable. Alain Pozarnik fait ainsi remarquer qu'il n'est possible de violer « aucun secret car le seul véritable secret maçonnique sur le chemin de la lumière est celui d'un vécu incommunicable », et que « l'initié se tait parce que les phrases disent autre chose que ce qu'il ressent » (2000 : 18, 23, 31). Quant au secret, qui couve un ressenti personnel, il pointe lui-même le sacré<sup>17</sup>, en ce qu'il renvoie à un ordre transcendant, voire aux mystères de

ainsi : « nous avons vécu l'incommunicable » (Benoit *et al.*, 2009 : 129).

15 Au sens où Claude Lévi-Strauss dit dans *L'Anthropologie structurale* que le mythe possède une structure feuilletée, dans la mesure où il « repose sur l'intuition de rapports logiques entre un domaine et d'autres domaines », constitue une « matrice de significations » dans laquelle chaque plan, ou niveau sémantique, renvoie toujours à un autre plan.

16 Apollodore d'Athènes affirmait déjà que « le silence mystique honore les dieux en imitant leur nature ».

17 Les mots « secret » et « sacré » ont d'ailleurs une racine commune : « *secretum* » et « *sacernere* », qui signifie écarter.

l'univers. Lorsqu'il évoque la démarche maçonnique, Roger Caillol note : « Ici, Sacré, Secret et Silence ont la même racine et ont fondamentalement des sens convergents et complémentaires. Le Sacré ne peut en effet se communiquer que dans le Silence du Secret de l'Initiation, et cette communication peut alors prendre parfois valeur de sacrement » (2006 : 70-72). Ce que résume également l'initié Pierre Pelle Le Croisa lorsqu'il déclare « le secret secrète le sacré, alors gardons le silence ! » (2010 : 41). Au silence extérieur du futur Apprenti, enfermé dans le Cabinet de réflexion puis condamné au mutisme, fait donc place le silence intérieur du véritable initié, ce secret qui n'en est un que pour ceux qui ne l'ont pas vécu.

### **Du culte du secret vers une culture communicationnelle : une extériorisation progressive de la parole**

Le secret, clé de voûte des institutions fermées : l'exemple du devoir de réserve militaire et du serment maçonnique

Si le silence est une composante essentielle du fonctionnement interne de l'armée et de la franc-maçonnerie, il est également de rigueur vis-à-vis du monde extérieur. Comme dans toute institution fermée, en effet, prévaut une règle de mutisme visant à celer la nature des activités, et s'exprimant à travers une véritable culture du secret. Le devoir de réserve qui lie les membres de la Grande Muette, ainsi que le fameux « secret défense », sont les illustrations les plus significatives de ce mutisme institutionnalisé, qui a pu donner lieu à de regrettables dérives, comme ce fut le cas avec l'affaire Dreyfus. La spécificité des missions de défense explique en grande partie une telle obligation de silence : le caractère sensible des informations liées aux opérations militaires – un conflit se gagne souvent par la dissimulation des informations et l'effet de surprise, rappelle le traité de polémologie de Sun Tzu... –, ajouté à la neutralité politique que l'on exige des soldats, imposent une classification des documents, assortie d'une restriction de la liberté d'expression. Pour cette raison même, l'armée a longtemps tenu les journalistes à l'écart, convaincue, à l'instar de Napoléon Bonaparte, que « quatre gazettes font plus de mal que 100 000 soldats en campagne ». Et lorsqu'il ne lui a plus été possible de repousser les médias, tirant les leçons de la guerre du Vietnam, dont les reportages télévisés ont influencé l'opinion publique américaine et joué en sa défaveur (« l'effet CNN »), elle a entrepris de les encadrer grâce au principe de l'*embedding*, introduit pour la première fois par le Royaume-Uni lors de la guerre des Malouines (Ferro 1991 : 57-58 ; Masse 2005). Mais au fil du temps, cette contrainte opérationnelle et fonctionnelle du secret, ayant fonction de protection, a été intériorisée par les militaires au point de revêtir une dimension culturelle et de se transformer en un habitus, au sens bourdieusien. Le mutisme s'est ainsi progressivement imposé à toutes les situations, y compris celles qui ne revêtaient guère des enjeux vitaux. Une



méfiance systématique s'est installée à l'égard de la communication, quelle qu'elle fût, et toute critique publique du système par un militaire est devenue passible de sanctions.

Certes, on note un timide assouplissement de cette règle depuis quelques années. Le nouveau Statut général des militaires, mis en place en 2005, a levé la procédure que le maréchal Maison, ministre de la guerre, avait instaurée en 1835, en permettant désormais aux membres de l'armée de publier un texte sans avoir à demander une autorisation préalable à leur hiérarchie. Cependant, cette avancée est essentiellement théorique. Dans la pratique, une trop grande liberté d'expression peut faire encourir de sérieuses représailles, ainsi qu'a pu le constater à ses dépens Jean-Hughes Mattely, ce chef d'escadron de la Gendarmerie nationale qui fut radié des cadres par mesure disciplinaire via un décret signé par le Président de la République le 12 mars 2010, pour avoir critiqué dans les médias le rattachement de son institution au ministère de l'Intérieur et co-publié en 2009 un article intitulé « Feu la Gendarmerie nationale ». Cette mesure de radiation, largement relayée par la presse, a été jugée disproportionnée par le Conseil d'État, qui l'a annulée dans un arrêt du 11 janvier 2011. Mais l'incident prouve que la question de la liberté d'expression chez les militaires est loin d'être réglée.

Il en va de même pour la franc-maçonnerie : « Société secrète » pour certains (Simmel 1998), « société à secrets » pour d'autres (Beaurepaire 2003), « société discrète » pour d'autres encore (Garibal 2005), cette institution se définit d'abord par son opacité, si bien qu'on donne parfois à ses membres le surnom de « frères invisibles ». Le mythe d'Hiram – mythe fondateur de la franc-maçonnerie –, place d'ailleurs le secret au cœur des origines symboliques de l'institution puisqu'il veut que l'architecte du roi Salomon, connu sous le nom d'Hiram Abif dans la *Bible*, ait préféré mourir plutôt que de livrer l'enseignement connu des seuls Maîtres aux trois mauvais Compagnons qui le lui demandaient (Guerillot 2002)<sup>18</sup>. Cette règle perdure aujourd'hui : à l'issue de la cérémonie d'initiation qui le consacre franc-maçon et où il devient le dépositaire des secrets relatifs à son grade, le néophyte prête serment de garder le silence sur le contenu des épreuves rituelles, la nature des « mots, signes et attouchements » qui lui ont été révélés, ainsi que l'identité de ses confrères. Ce devoir est rappelé, au Rite Écossais Ancien et Accepté notamment, à la fin des travaux, lorsque le Vénérable Maître invite les membres de la loge à se retirer « en paix sous la loi du silence ». Il n'y a rien de surprenant lorsque l'on sait que la culture du secret était familière aux maçons opératifs du Moyen âge, dont les francs-maçons s'inspirent et reprennent les outils dans leurs rituels (maillet, ciseau, règle, niveau, équerre, compas...). Les corporations des bâtisseurs de cathédrales, en effet, détenaient des techniques de taille et des savoir-faire d'assemblage, notamment, qui devaient rester secrets afin de

<sup>18</sup> On retrouve là l'association du silence, du secret et du sacrifice sacrés déjà évoqués.

limiter la concurrence et de garantir ainsi la survie du métier<sup>19</sup>. Pendant de l'affaire Mattely, l'ancien Grand Maître de la Grande Loge de France Jean Verdun fut sanctionné par son obéissance suite à la parution de son ouvrage *Le Franc-maçon récalcitrant*, qui lui valut une suspension d'un an assortie de l'interdiction de « toute publication, toute communication écrite ou verbale dans le monde profane » de ce qui « se rapporterait de près ou de loin à la vie interne de l'obéissance ».

Enfin, la culture du secret trouve également sa source dans la protection que l'anonymat apporte aux membres de la confrérie. Depuis la création de l'Ordre, en effet, les francs-maçons ont été l'objet de nombreuses attaques, verbales ou physiques, allant de simples repréhensions jusqu'à de véritables persécutions (Lemaire 1996). En 1738, le pape Clément XII émit la bulle *In eminenti apostolus specula*, la première d'une longue liste qui condamna les francs-maçons à l'excommunication (dès 1751, le pape Benoît XIV réitère la condamnation dans le texte *Providas Romanorum Pontificum*, puis Pie IX en 1865 et Léon XIII en 1884 avec l'encyclique *Humanum genus*). L'antimaçonnerie continua de se répandre. Durant la Seconde guerre mondiale, en Allemagne comme en France, les francs-maçons furent fichés puis poursuivis. Des milliers d'entre eux furent déportés dans des camps de concentration. Plus tard, le régime stalinien, lui aussi, envoya bon nombre d'initiés peupler les goulags, et en Espagne, Franco interdit la franc-maçonnerie. Cette réalité historique permet de comprendre la réticence des adeptes à divulguer leur appartenance. Même si elle n'explique pas tout, puisque la règle du secret prévalait dès les origines institutionnelles de la franc-maçonnerie spéculative (que les historiens font remonter en 1717, date à laquelle quatre loges londoniennes se réunirent officiellement pour former la Grande Loge de Londres et de Westminster), elle l'a sans nul doute renforcée.

Le secret entretenu à l'égard du dehors apparaît d'ailleurs d'autant plus précieux qu'il crée une complicité et participe de la cohésion du groupe, ainsi que l'a bien montré Georg Simmel (1998) : « à cette qualité extérieure de la société secrète – son caractère de protection – correspond une qualité intérieure : la confiance réciproque de ses membres ; et il s'agit ici d'une confiance tout à fait spécifique : celle dans la capacité de se taire ». Universitaire spécialiste de la franc-maçonnerie, Marcel Bolle de Bal note à son tour que le secret possède un pouvoir structurant et fédérateur : il est un « instrument de reliance » dans la mesure où il favorise le sentiment d'appartenance, « la solidarité communautaire face à l'anomie sociétariaire » (2000 : 56). Cependant, il est une arme à double tranchant. Il accentue le sentiment de défiance à l'égard des institutions qui le cultivent autant qu'il protège et soude leurs membres.

19 Ces points sont présents dans le manuscrit Régius de 1390, ainsi que dans les statuts de Strasbourg de 1563 : l'article 13 stipule que « nul maître, surveillant ou compagnon n'enseignera à quiconque qui n'est pas de la corporation à faire des extraits de l'épuration de base ou d'autres usages en maçonnerie, ni à celui qui n'a pas déjà pratiqué la maçonnerie... », et l'article 54 que le membre de la corporation « ne communiquera ou révélera à personne le salut maçonnique et la poignée » (Ferré 2002 ; 107, 116).

Dans sa lettre encyclique, parmi les reproches qu'il adressa aux francs-maçons, Clément XII fustigea « le secret inviolable » qui fonde la société initiatique, et en déduisit que « s'ils ne faisaient point le mal, ils ne haïraient pas ainsi la lumière ». Pour expliquer cette loi du silence, on prête à l'Ordre des pratiques occultes, plus ou moins sataniques (Taxil-Bataille 1892 ; Baron 1906), ou des motivations politiques inavouables, comme le renversement du pouvoir. La thèse du complot, relayée par l'abbé Barruel (1797-1798), qui reprochait à la franc-maçonnerie d'avoir été l'instrument de la volonté de puissance des Illuminés de Bavière, fomenté la Révolution française et renversé la royauté, connut une fortune qui ne s'est toujours pas démentie. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, certains continuent à y voir une menace pour l'État et le bien public.

De la naissance d'une communication institutionnelle aux blogs individuels, entre quête de légitimité et risques de dérapages

Aujourd'hui, l'opposition à la culture du secret qu'incarnent des institutions telles que la franc-maçonnerie et l'armée est d'autant plus vive que la société moderne occidentale repose largement sur les idéaux démocratiques d'égalité et de transparence : « Disons-le tout net, notre temps n'est pas celui du secret, mais de son opposé, la transparence. Il y a même, plus ou moins confusément, une idéologie de la transparence qui assimile implicitement la transparence à la vérité, à la rectitude et même à l'innocence, tandis qu'à l'inverse le secret comporterait, dans ce qu'il cache et qu'il n'avoue pas, de l'inavouable et de la culpabilité. L'idéologie de la transparence entend que tout peut s'exposer, devenir public pour être soumis au regard des autres, être également l'objet de procédures de surveillance et de contrôle. Le plus inquiétant est que l'idéologie de la transparence est aujourd'hui souvent liée à l'idée de démocratie. Comme si le progrès de la démocratisation était corrélatif de l'extension de la transparence et du recul du secret » (Zarka 2006 : 3). Ce phénomène, qui tend à vouloir faire de la société tout entière une sorte d'immense *Panopticon* benthamien, s'est accru avec le rôle grandissant des médias et la poussée du droit à l'information, puis s'est trouvé renforcé avec l'arrivée d'Internet et de son idéal ubiquitaire, dont le chercheur Philippe Breton a montré que ses thuriféraires principaux – Nicholas Negroponte, Pierre Lévy... – le conçoivent comme un outil capable d'instaurer un monde lumineux, d'où toute opacité serait bannie (2000 : 48-49). Le point de vue du reporter Sophie Coignard, auteur d'un ouvrage très critique intitulé *Un État dans l'État. Le contre-pouvoir maçonnique*, témoigne de ce refus du secret : « Ce sacro-saint secret se trouve donc à la source de tous les malentendus, de tous les fantasmes et de toutes les dérives potentielles. Il crée, entre initiés et profanes, une inégalité difficilement acceptable en démocratie ». Et de poursuivre : « Comment admettre, à l'ère de la société ouverte, qu'un groupe influent joue encore sur la dissimulation de l'appartenance pour s'abriter d'une curiosité élémentaire ? » (2010 : 41, 64). Le secret de la défense nationale a lui-même été qualifié d'« angle mort » de

la transparence par le Conseil d'État en 1995, dans la mesure où il est parfois invoqué abusivement pour dissimuler certaines dérives<sup>20</sup>.

Conscientes que le mutisme contribue à alimenter le mystère et la suspicion du public, et qu'inversement « l'obligation de communication » est devenue « une sorte de loi d'airain moderne », une « condition de survie » pour les organisations (Miège 1996 : 209-211), l'armée et la franc-maçonnerie ont progressivement mis en place une stratégie d'ouverture. Cette nécessité s'est affirmée d'autant plus impérieusement que différents scandales ont terni leur image : les disparus de Mourmelon, mettant en cause un adjudant-chef, mais surtout l'attitude de l'institution, qui tenta d'étouffer l'affaire, refusant même de coopérer pour faire avancer l'enquête et de prendre des mesures préventives pour éviter de nouvelles disparitions ; les dérives affairistes, malversations financières et compromissions judiciaires liées à quelques membres de la Grande Loge Nationale Française en région PACA dans les années 1990, qui amenèrent Éric de Montgolfier, procureur de la République du Tribunal de grande instance de Nice, à se saisir des dossiers pour « faire le ménage », selon ses propres termes.

La fin du XX<sup>e</sup> siècle a marqué un tournant pour les deux Grandes Muettes, qui ont dû abandonner peu à peu leur position de repli afin de redorer leur blason. L'armée (Bryon-Portet 2005) et la franc-maçonnerie (Bryon-Portet 2010) françaises ont ainsi amorcé une politique de communication institutionnelle, dans un but d'information mais aussi de valorisation, qui exprime plus profondément une quête de légitimité. L'institution militaire a multiplié ses relations avec la presse, ses manifestations événementielles et ses campagnes de recrutement<sup>21</sup>, grossissant ses effectifs dans ce domaine jusqu'à en faire « le plus gros service de communication de l'appareil d'État » (Weber 2002 : 7-8 et 62). Quant à l'institution maçonnique, elle a également réalisé une offensive auprès des médias de masse et des TIC. Multipliant leurs interviews auprès des journalistes des grands hebdomadaires et des plateaux télévisés<sup>22</sup>, et ouvrant même les portes des temples dans le cadre de documentaires<sup>23</sup>, les Grands Maîtres des principales obédiences s'efforcent de présenter les activités et enjeux de l'organisation. Dans un article paru dans *Le Point.fr* le 24 juin 2009, Saïd Mahrane s'étonne de ce changement de cap : « voilà une annonce qui risque de faire grand bruit dans le milieu très secret de la franc-

20 Rapport public du Conseil d'État, *Études et Documents*, n° 47, La Document française, 1995.

21 Parmi les facteurs qui ont accéléré la mise en place d'une stratégie de communication institutionnelle, on peut citer la fin de la guerre froide, puis la suspension du service national et la professionnalisation de l'armée, qui ont rendu indispensables le renforcement d'une visibilité affaiblie, la justification des budgets auprès des contribuables et des décideurs politiques, ainsi que des tentatives de séduction auprès des jeunes publics afin de recruter et remplir les places laissées vacantes par les anciens conscrits (Bryon-Portet 2005).

22 Dans le cadre de son émission *Revu et Corrigé*, Paul Amar, qui a consacré le créneau du 29 mars 2008 aux francs-maçons, a ainsi accueilli Jean-Michel Quillardet (GODF), Alain Graesel (GLDF) et Pierre Chastanier (GLNF).

23 Voir le reportage de Pascal Catuogno, « Francs-maçons au cœur de la République », diffusé sur Canal+ en mai 2009 dans le cadre de l'émission *Spécial investigation*, où l'intérieur d'un Temple fut filmé durant une tenue maçonnique.

maçonnerie. « Au nom de l'ouverture et de la transparence », le Grand maître de la Grande Loge Nationale Française (GLNF), François Stifani, va rendre publics les noms des membres de son cabinet. Du jamais vu ! ». Par ailleurs, de nombreuses manifestations sont organisées, qui accueillent indifféremment les initiés et les non-initiés : expositions<sup>24</sup>, salons<sup>25</sup>, tenues blanches ouvertes aux profanes, conférences... Le 22 mars 2009, le site *Le Parisien.fr* s'interroge : « les secrets de la franc-maçonnerie enfin dévoilés ? Sans aller jusque-là, 15 loges de la Grande loge de France de l'Est parisien, dont 9 situées à Créteil, ont organisé hier dans la ville-préfecture plusieurs tables rondes pour faire connaître au grand public l'une des principales obédiences maçonniques ». Ainsi que le remarque Gilbert Garibal dans son ouvrage *Devenir franc-maçon*, au chapitre intitulé « Communiquer, oui et non », les adeptes sont de plus en plus nombreux à être « maintenant favorables à une plus grande information du public », conscients que les espaces de silence laissent place à toutes les élucubrations.

Dans cette logique d'extériorisation, la création et l'actualisation de sites institutionnels sur internet tiennent une également place essentielle. Aujourd'hui, toutes les forces armées sont présentes sur la Toile, qui joue un rôle important dans le processus de recrutement. Les obédiences maçonniques, elles aussi, sont présentes sur le réseau, informant les profanes des principes de l'Ordre, de l'actualité événementielle des loges ou encore des prises de position de l'institution à l'égard des grandes questions sociétales (nanotechnologies, laïcité, euthanasie...), sous forme de fiches de synthèse ou de communiqués de presse. Mais parallèlement à cette stratégie volontariste et officielle se développe un mouvement d'expansion impulsé par les membres de la communauté et qui échappe au contrôle de l'institution. La révolution numérique a grandement participé de cette libération de la parole, permettant à chacun de s'exprimer de manière anonyme et en toute impunité. Blogs militaires et maçonniques prolifèrent ainsi depuis quelques années. Grâce aux *milblogs* – ou *warblogs* –, par exemple, les militaires engagés sur des théâtres d'opération peuvent commenter les combats en direct et diffuser des photos prises sur le vif, témoigner de leur expérience en utilisant des pseudonymes ou en se cachant derrière des avatars, sans avoir à craindre des représailles de la part de leur hiérarchie. Dès lors, la communication est faite en partie par les militaires eux-mêmes, et non plus seulement par l'institution et son pool de correspondants de guerre accrédités et triés sur le volet, comme c'était le cas depuis une vingtaine d'années avec l'*embedding*. Le nouveau *medium* donne ainsi aux membres de cette communauté fermée la possibilité de délivrer des messages qui entrent parfois en contradiction avec la version officielle

24 L'exposition « Le Franc-maçon en habit de lumière », qui se déroula à Tours du 15 juin au 8 septembre 2002, proposait ainsi une collection de pièces rares issues des musées maçonniques européens, et rassembla près de 100 000 visiteurs.

25 Des salons maçonniques du livre se tiennent tous les ans dans les grandes villes (celui de Paris organisa sa 7e édition en décembre 2009).

délivrée par les autorités politiques et militaires, et relayée par les médias traditionnels, presse, radio et télévision. De la même manière, certains francs-maçons échangent sur des affaires internes et s'adonnent à des règlements de compte inter-obédientiels via le réseau, et ce jusqu'aux limites de la décence. C'est ainsi que se sont affrontés, pendant plus d'un an, les membres des blogs *Myosotis*, qui critiquaient avec virulence le comportement du Grand Maître de la Grande Loge Nationale Française, et ceux des blogs *Acacia*, qui soutenaient François Stifani et dénonçaient les auteurs de la fronde (Bryon-Portet 2012 : 233-236).

Cette transparence à tout prix n'est évidemment pas exempte de risques, puisqu'elle est susceptible de ternir l'image positive que les institutions s'efforcent de construire par ailleurs à travers des actions de communication maîtrisées. De fait, elle pourrait se révéler tout aussi improductive que l'était naguère le culte absolu du secret. Nous pourrions reprendre à notre compte cette déclaration que Serge Daney (1988) fait à propos de la télévision, à savoir que « l'opacité naît aussi de l'excès de clarté » et « qu'il faut l'ombre et la lumière pour dévoiler les choses ». Si les vertus du silence semblent être toujours reconnues en interne et considérées comme constitutives de la culture institutionnelle des deux communautés, en externe, en revanche, les membres de l'armée et de la franc-maçonnerie semblent devoir apprendre la subtile technique du clair-obscur...



## BIBLIOGRAPHIE

- BARAT Michel (1992), *La Conversion du regard*, Paris, Albin Michel.
- BARON André (1906), *Les Sociétés secrètes, leur crime depuis les initiés d'Isis jusqu'aux Francs-Maçons modernes*, Paris, H. Daragon.
- BARRUEL Augustin (1797-1798), *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, 4 vol., Londres, chez P. Le Boussonnier & Co., chez A. Dulau.
- BEAUREPAIRE Pierre-Yves (2003), « Société secrète ou société à secrets », *Le Pavé mosaïque*, n° 1, Paris, Dervy.
- BENOIT Christian, BOETSCH Gilles, CHAMPEAUX Antoine et DEROO Éric (dir.), (2009), *Le Sacrifice du soldat : corps martyrisé, corps mythifié*, Paris, CNRS éditions.
- BÉRESNIAK Daniel (2003), *Le Secret et le partage*, Paris, Vega.
- BOLLE DE BAL Marcel (2000), « Au cœur d'une sociologie existentielle : les secrètes ambivalences du secret », A. Petitat éd., *Secret et lien social*, Paris, L'Harmattan, p. 49-60.
- BRYON-PORTET Céline (2005), « Quand la Grande Muette communique : exemple d'une conduite de changement », *Communication et Organisation*, n° 28, p. 148-160.
- BRYON-PORTET Céline (2008), « L'essor de la communication interne au sein des armées et ses limites : du commandement au management ? », *Communication et Organisation*, n° 34, p. 154-177.

BRYON-PORTET Céline (2010), « Les évolutions communicationnelles de la franc-maçonnerie : du mutisme à la médiatisation ? », *Communication & Langages*, n° 164, p. 99-115.

BRYON-PORTET Céline (2012), « Franc-maçonnerie 2.0 : adaptations et dénaturations d'une culture rituelle dans le cadre des plates-formes participatives, *Réseaux*, vol. 30, n° 172, p. 115-139.

BRYON-PORTET Céline (2014), *Sociologie des sociétés fermées. Imaginaire symbolique et sacralité en milieu clos*, Montpellier, PULM, 2014.

CAILLOL ROGER (2006), « Du signe du secret au sacré », *Ordo ab chao*, n° 52, 2006, p. 47-74.

COIGNARD Sophie (2010), *Un État dans l'État. Le contre-pouvoir maçonnique*, Paris, Seuil.

DANEY Serge (1988), *Le Salaire du zappeur*, Paris, Ramsay.

ELIADE Mircea (1959), *Initiation, rites, sociétés secrètes*, Paris, Gallimard.

ETIENNE Bruno (2003), « Le secret maçonnique », *Le pavé mosaïque*, n° 1, Paris, Dervy.

FERRÉ Jean (2002), *Histoire de la franc-maçonnerie par les textes*, Paris, Éditions du Rocher.

FERRO Marc (1991), *L'Information en uniforme. Propagande, désinformation, censure, et manipulation*, Paris, Ramsay.

FROVILLE Daniel (2010) « Vertus et nécessité du silence », *Points de vue initiatiques*, revue de la Grande Loge de France, n° 158, 2010, p. 55-64.

GARIBAL Gilbert (2005), *Devenir franc-maçon*, Paris, éditions de Vecchi.

GASPARINI Giovanni (1995), « Il silenzio : le dimensioni sociali », *Studi di sociologia*, Milan, vol. 33, n° 2, p. 111-129.

GUERILLOT Claude (2002), *La Légende d'Hiram. Selon le Rite de Perfection et le Rite Écossais Ancien et Accepté*, Paris, Guy Tredaniel.

JACQUES Joël (2007), *Le Silence de l'apprenti*, Paris, Maison de Vie.

JAMIN Jean (1977), *Les Lois du silence. Essai sur la fonction sociale du secret*, Paris, François Maspéro.

KAISER Wolfgang (2004), « Pratiques du secret », *Rives méditerranéennes*, n° 17.

LE BRETON David (1997), *Du Silence. Essai d'anthropologie*, Paris, Métailié.

LEMAIRE Jacques Charles (1996), *Les Origines françaises de l'antimaçonnerie. 1744-1797*, Bruxelles, Université de Bruxelles.

MARKL Gérard (2010), « Le Silence, premier pas vers la maîtrise », *Points de vue initiatiques*, revue de la Grande Loge de France, n° 158, p. 65-74.

MASSE Henri (2005), « Les médias dans la guerre des Malouines », in Hervé Coutau-Bégarie (dir.), *Les médias et la guerre*, Paris, Économica, 2005.

MIÈGE Bernard (1996), *La Société conquise par la communication*, vol. 1 « Logiques sociales », Grenoble, PUG.

OTTO Rudolf (2001), *Le Sacré*, Paris, Payot & Rivages.

PELLE LE CROISA Pierre (2010), « Le Secret secrète le sacré, alors gardons le silence ! », *Points de vue initiatiques*, revue de la Grande Loge de France, n° 158, p. 41-46.

QUOY-BODIN Jean-Luc (1987), *L'armée et la franc-maçonnerie : au déclin de la monarchie sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Économica.

POZARNIK Alain (2000), *À la lumière de l'acacia. Du profane à la maîtrise*, Paris, Dervy.

SIMMEL Georg (1998), *Secret et Sociétés secrètes*, Paris, Circé.

TAXIL Léo (Dr Bataille) (1892), *Le Diable au XIX<sup>e</sup> siècle, ou les mystères du spiritisme. La franc-maçonnerie luciférienne*, Paris, Delhomme et Briguet.

TURNER Victor (1990), *Le Phénomène rituel. Structure et contre-structure*, Paris, PUF.

VINDÉ François (1989), *L'Affaire des fiches. 1900-1904 : chronique d'un scandale*, Paris, éditions Universitaires.

WEBER Claude (2002), *La Filière communication au sein de la Défense : typologie, recrutement, formation et carrière*, Paris, Centre d'Études en Sciences Sociales de la Défense, Les Documents du C2SD, n° 47.

ZARKA Yves-Charles (2006), « Ce secret qui nous tient », *Cités* n° 26, PUF.

**Résumé :** Cet article met en parallèle les pratiques du silence qui sont en vigueur au sein de l'armée et de la franc-maçonnerie, deux institutions que l'on peut qualifier de « fermées ». Il analyse cette tradition de rétention de la parole, en interne tout d'abord, en insistant sur les impératifs de fonctionnement (construction identitaire, organisation du pouvoir, cohésion des membres du groupe, enjeux ascétiques...), ainsi que sur la dimension initiatique et sacramentelle que revêt une telle loi du silence. Puis il étudie, en externe, les limites que rencontrent les politiques du secret militaire et maçonnique, notamment sous la poussée du droit à l'information et de l'idéologie de la transparence qui traversent la société actuelle, et qui obligent ces deux organisations à mettre en place des stratégies de communication institutionnelle contraires à leur culture discrétionnaire.

**Mots-clés :** armée, Franc-maçonnerie, silence, secret, communication, transparence.

**Abstract :** *This paper compares the culture of silence in the Freemasonry and in the Military, two institutions which are "closed". First, it analyses how this tradition of silence contributes to their functioning internally (construction of an identity, organization of power, cohesion of the group...), and gives a sacred aspect to practices and initiation rites. Then, externally, it studies how the military and the masonic culture of secret is limited, nowadays, because of the ideology of transparency and information that prevails in our modern society. Both organizations are forced to implement communication strategies, far from their culture of discretion.*

**Keywords:** *Army, Freemasonry, silence, secret, communication, transparency.*